

Le rêve immobilier vire au cauchemar carcéral

P5



Un gâchis en béton...



Loubna Tricha la DG de l'OFPPT.

Loubna Tricha La DG qui voulait partager son expertise... avec l'usine du monde!

P5

Crues dévastatrices

Le Maroc sous l'eau

Le pays fait face à sa première grande épreuve climatique dont les ravages ont mis en lumière la vulnérabilité face aux phénomènes extrêmes.



P6



Le ministre de la Justice Abdellatif Ouahbi.

Avocats en grève, tribunaux paralysés

Jusqu'où ira le bras de fer ?

P7

**Confus
DE CANARD**

Choc climatique:
adapter les politiques publiques

P2

INAUGURATION À RABAT DU COMPLEXE DE HOCKEY SUR GLACE ET DE PATINAGE POUR UN BUDGET DE 2DM MILLIONS DE DH



L'entretien -à peine-fictif de la semaine

Walid Regragui,



Maestro des ratés... mais prometteur pour le mondial 2026!

P12



Confus de CANARD



Abdellah Chankou

Directeur de la publication



Choc climatique : adapter les politiques publiques

Les alertes météo rouge se sont multipliées au Maroc ces derniers temps, traduisant l'intensification des épisodes pluvieux qui ont provoqué des inondations inédites dans plusieurs régions, notamment les régions du nord et d'El Gharb. De mémoire de Marocain, on n'avait jamais observé des pluies d'une telle intensité. En quelques heures seulement, des volumes d'eau exceptionnels, de plus de 150 mm, se sont abattus sur des zones urbaines et rurales, dépassant largement les normes climatiques connues. Ces précipitations diluviennes, soudaines et concentrées, n'ont laissé que peu de marge aux sols et aux infrastructures pour absorber ou canaliser les eaux, provoquant ruissellements massifs, crues rapides et inondations dévastatrices. Plus surprenant encore est le caractère inhabituel et imprévisible de ces épisodes, qui rompent avec les schémas pluviométriques auxquels le pays était habitué jusque-là. Des villes autrefois relativement épargnées se sont retrouvées submergées, révélant la vulnérabilité des territoires face à des phénomènes météorologiques désormais hors norme. Le déluge ! Les Marocains l'ont vu surgir sur leurs écrans avant même d'en mesurer l'ampleur. Sur les réseaux sociaux, les images de Ksar El Kebir, charmante petite ville du nord engloutie par les eaux, ont circulé en boucle : rues transformées en torrents, maisons envahies, commerces détériorés. En un laps de temps, nombre d'habitants désespérés ont vu leur vie basculer et perdre leurs biens en même temps que le pays découvre ce à quoi ressemble une catastrophe climatique lorsqu'elle frappe sans prévenir. Heureusement, il n'y a pas eu de pertes humaines. L'irréparable a été évité. Mais les dégâts matériels sont considérables et le choc psychologique profond. Pour la première fois en effet, les autorités, soutenues par la mobilisation des FAR ordonnée par le souverain, ont été contraintes de procéder à des évacuations préventives dans les provinces de Larache, Sidi Kacem, Kenitra et Sidi Slimane face à la violence de ces intempéries qui ne ressemblent en rien aux épisodes précédents. Jadis, les fortes précipitations épargnaient les villes, se contentant d'alimenter les oueds, de remplir les barrages

Un basculement historique, préfigurant sans doute l'entrée du pays dans l'ère des événements climatiques extrêmes.

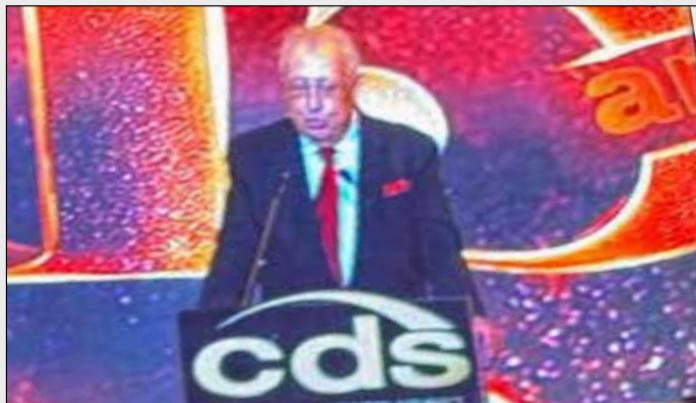
et d'humidifier les campagnes. Cette fois, le scénario est différent : l'eau a envahi le tissu urbain, submergeant les rues et les habitations, révélant une violence et une intensité inédites. Des scènes que l'on croyait jusqu'ici réservées à d'autres pays ont fait, brutalement, irruption dans la réalité nationale. Cette séquence marque une rupture. Il révèle que le Maroc n'est plus spectateur des catastrophes climatiques mondiales : il en devient acteur à son corps défendant. Un basculement historique, préfigurant sans doute l'entrée du pays dans l'ère des événements climatiques extrêmes. Après des années de sécheresse, l'eau est donc revenue au Maroc mais avec une brutalité dévastatrice, mettant en lumière les insuffisances des politiques d'aménagement du territoire, la vulnérabilité de certaines villes et l'inadéquation de politiques publiques pensées pour un climat qui n'existe plus. Si l'efficacité de l'intervention des pouvoirs publics a permis d'éviter des drames humains, force est de reconnaître que l'urgence ne peut tenir lieu de seule réponse. Face à la répétition annoncée de ces chocs (le précédent de Safi), le gouvernement doit adapter en profondeur les politiques publiques à la nouvelle réalité climatique. De nombreux acteurs interviennent dans la gestion du risque d'inondations comme les collectivités locales, les services de secours et de protection civile, ainsi que les compagnies d'assurance. Tous sont appelés désormais à trouver des solutions leur permettant de mieux anticiper et gérer les crises liées aux inondations. Certains constats s'imposent. Il existe des zones inondables qui ne doivent plus être habitées. Continuer à y construire ou à y maintenir des populations revient à intégrer le risque comme norme. Urbanisme, logement, infrastructures, prévention : tout doit être repensé à l'aune du chamboulement climatique. Ksar El Kebir et Sidi Kacem, tout comme Safi il y a quelques mois, ne relèvent pas du simple phénomène météorologique. C'est un signal d'alarme. Le changement climatique n'est plus une abstraction. Il est là, visible, violent, partagé en temps réel. Pour les responsables, l'enjeu n'est plus d'en prendre conscience et de gérer la crise mais d'élaborer une nouvelle vision à la hauteur des nouveaux défis climatiques. ▶



Côté BASSE-COUR



Anniversaire Le CDS fête ses 15 ans d'existence et se projette à l'international



Le CDS ouvrira une antenne à Paris, a annoncé Mohamed Benamour.

Le 31 janvier dernier, le Centre de Développement et de Solidarité (CDS) a célébré son 15^e anniversaire à l'occasion d'une réception somptueuse organisée au Tour Hassan Palace à Rabat. La soirée, baignée dans une atmosphère candlelight féerique et sublimée par un orchestre musical de grande qualité, a réuni un aréopage de personnalités de premier plan. Parmi les invités figuraient notamment le conseiller de Sa Majesté le Roi, André Azoulay, le wali et gouverneur de Bank Al-Maghrib, Abdellatif Jouahri, le Trésorier général du Royaume, Noureddine Bensouda, la ministre Leila Benali, ainsi que les anciens ministres Moulay Hafid Elalamy, Abdelkrim Benatiq et Salaheddine Mezouar. Les convives ont été unanimement impressionnés par la qualité de l'accueil réservé par le maître des lieux, qui n'a ménagé aucun effort pour mettre tout le monde à l'aise. Le cadre, à la fois élégant et chaleureux, ainsi que le dîner raffiné, étaient dignes des plus grands événements. C'est ainsi que le président du CDS, Mohamed Benamour, a choisi de célébrer quinze années d'engagement citoyen. Cet engagement a été mis en lumière à travers la projection d'un film de quinze minutes retracant les activités du Centre et les grands enjeux d'intérêt national qu'il a abordés, à l'occasion de séminaires animés tout au long de ces 15 années par des experts nationaux et internationaux de renom. Dans son allocution, le président Benamour a rappelé le rôle du CDS en tant que structure citoyenne contribuant à l'éclairage de la décision publique. À cette occasion, il a annoncé la création d'une antenne du CDS à Paris, un projet qui permettra au centre de rayonner au-delà des frontières et de renforcer son influence internationale. Cet anniversaire marque 15 ans d'actions remarquables, mais également une nouvelle étape ambitieuse dans le rayonnement du CDS sur la scène nationale et internationale. Les témoignages de quelques personnalités ont salué l'impact, la crédibilité et la constance de l'institution au fil des années. L'ambiance, à la fois festive et conviviale, a offert un véritable moment de partage et de célébration. ▶

Expansion

OCP Maintenance Solutions ouvre une filiale en Arabie Saoudite

OCP Maintenance Solutions, filiale du Groupe OCP spécialisée dans les solutions de maintenance industrielle à forte valeur ajoutée, franchit une nouvelle étape dans son développement international avec l'ouverture de sa première filiale en Arabie Saoudite, basée à Riyad. Cette implantation marque une avancée structurante dans la stratégie de croissance du groupe et dans l'export de son expertise sur des marchés à fort potentiel.

Dénommée I-Sense International, la filiale saoudienne s'inscrit dans une démarche de proximité avec des écosystèmes industriels à forte intensité capitalistique et à exigences opérationnelles élevées. Elle traduit la volonté d'OCP Maintenance Solutions de déployer son savoir-faire sur des marchés stratégiques, en proposant des solutions conformes aux standards internationaux et adaptées aux enjeux locaux. Crée le 26 septembre 2017 sous la forme d'une Business Unit, OCP Maintenance Solutions a progressivement structuré une offre de maintenance avancée fondée sur l'excellence opérationnelle, la fiabilité des actifs et l'optimisation durable des performances industrielles. Cette trajectoire maîtrisée a conduit à son évolution vers le statut de filiale, aujourd'hui engagée dans une dynamique



OCP Maintenance Solutions a progressivement structuré une offre de maintenance avancée fondée sur l'excellence opérationnelle.

affirmée d'expansion à l'international. Cette nouvelle implantation confirme la robustesse et la transférabilité du modèle d'OCP Maintenance Solutions, déjà déployé auprès de nombreux acteurs industriels dans plusieurs pays, notamment en France, en Suisse, en Espagne, en Côte d'Ivoire et en Inde. Ces références témoignent de la capacité de la filiale à opérer dans des environnements variés et à répondre à des contextes industriels complexes.

OCP Maintenance Solutions accompagne aujourd'hui des industriels issus de secteurs diversifiés, tels que les mines, la chimie et la pétrochimie, la papeterie, la cimenterie, la sidérurgie ainsi que l'industrie des boissons. À travers cette

expansion, OCP Maintenance Solutions réaffirme son ambition de s'imposer comme un acteur de référence de la maintenance industrielle à l'échelle internationale, tout en contribuant au rayonnement du savoir-faire industriel développé au sein du Groupe OCP.

À propos d'OCP Maintenance Solutions OCP Maintenance Solutions est une filiale du Groupe OCP dédiée aux solutions de maintenance industrielle à forte valeur ajoutée. Elle accompagne les industriels dans la fiabilisation de leurs actifs, l'optimisation durable de leurs performances et la maîtrise des coûts, en s'appuyant sur l'excellence opérationnelle, l'innovation et l'export de son expertise. ▶

Automobile Renault Maroc garde le cap... mais le voyant orange s'allume



Un exploit honorable, même si le tableau n'est plus tout à fait aussi rutilant que l'an dernier.

Les dirigeants de Renault Group Maroc ont dévoilé récemment à Casablanca le bilan industriel et commercial du groupe dans le Royaume. Production, exportations, intégration locale, projets et ventes : tour d'horizon d'une année solide... mais pas sans quelques clignotants orange. Dans un marché automobile mondial sous tension, où les débouchés se contractent et où la concurrence chinoise en tête accélère pied au plancher, Renault Group Maroc est parvenu à maintenir un niveau de performance industrielle élevé. Un exploit honorable, même si le tableau n'est plus tout à fait aussi rutilant que l'an dernier. En 2025, les sites industriels marocains ont produit 394.474 véhicules, soit une baisse mesurée de 5 % par rapport au record historique de 2024 une année hors norme qui flirtait avec les 430.000 unités. Un léger recul donc, à relativiser toutefois : la production reste en hausse de 3

% par rapport à 2023, année de référence. Autrement dit, la machine tourne toujours... mais elle commence à entendre le bruit du moteur des concurrents. Dans le détail, l'usine de Tanger a assemblé 299.395 véhicules, tandis que Somaca à Casablanca en a produit 95.079. Côté exportations, la plateforme marocaine demeure résolument tournée vers l'international, avec plus de 82 % de la production expédiée hors des frontières. Au total, 327.552 véhicules ont été exportés vers 63 pays. Un chiffre en recul de 11 % par rapport au sommet de 2024, mais qui reste globalement aligné avec les performances de 2023. Si la baisse reste contenue, elle sonne néanmoins comme un signal d'alarme dans un environnement où la bataille des volumes, des coûts et des technologies portée notamment par les constructeurs chinois devient de plus en plus féroce. Renault Group Maroc tient la route, mais la course mondiale, elle, s'accélère. ▶



Côté BASSE-COUR



**Beурgeois
GENTLEMAN**

Les milliardaires haineux ne se cachent plus...

Musk vient de faire un nouveau caca nerveux. Vexé par le patron de la compagnie aérienne irlandaise Ryanair qui a refusé d'installer son réseau Starlink dans ses avions. Il l'a d'abord insulté sur son réseau X, le 16 janvier 2026 : « Le PDG de Ryanair est un imbécile fini. Virez-le ». Dans un sondage posté 3 jours après, le 19 janvier 2026, Elon Musk propose aux imbéciles qui lisent X s'il doit racheter ou non la compagnie aérienne. « Combien coûterait votre acquisition ? », écrit-il dans un autre post en s'adressant au PDG de Ryanair. En fait, Ryanair étant cotée en bourse, il peut acheter jusqu'à 49% de son capital sans demander l'autorisation à personne ! Même pas à son PDG... Seul bémol, c'est que Ryanair est une entreprise européenne et de ce fait 51% de son capital doit être détenu par un Européen. Ce malade se radicalise au cours du temps jusqu'à soutenir plusieurs partis d'extrême droite européens : l'*« AfD »* allemande, le *« Reform UK »* britannique et les nouveaux fascistes *« Fratellini »* d'Italie. Il cultive le révisionnisme de la Shoah et a une vision viriliste, homophobe, raciste et antisémite du monde. Il fréquente les suprémacistes blancs et complotistes et réintègre les bannis de Twitter pour leurs propos extrémistes comme le néonazi Andrew Anglin. Pourtant, avant 2022, il affirmait avoir voté pour les candidats démocrates Barack Obama, Hillary Clinton et Joe Biden, respectivement en 2008, 2012, 2016 et encore en 2020, puisque le Parti démocrate était auparavant « le parti de la gentillesse ». Puis, il se met à critiquer Joe Biden ainsi que son âge (78 ans le jour de son entrée en fonction) en

déclarant « Il existe déjà des conditions d'âge minimum pour la Chambre, le Sénat et la présidence. Réciproquement, il devrait y avoir aussi des limites d'âge maximum ». Si Musk était un minimum cartésien, l'âge limite doit aussi s'appliquer aux 80 ans de Trump ? Mais, hélas pour lui, Descartes n'est pas un amerloque... Il déplore la gérontocratie d'une façon susceptible de rejoindre l'âgisme en ajoutant « Je pense que nous avons déjà un problème assez sérieux avec la gérontocratie, où les dirigeants de tant de pays sont extrêmement âgés. Pour qu'une démocratie fonctionne, les dirigeants doivent être en contact avec la majorité de la population ».

En novembre 2022, Musk appelle les électeurs américains à voter pour le Parti républicain lors des élections de mandat, afin de garantir l'équilibre entre les pouvoirs exécutif et législatif. Il rétablit le compte X de l'ancien président américain Trump. Musk est entré en « trans » à cause de la transition de son/sa fils/fille Vivian.e, qui l'a sensibilisé sur la question de la trans identité des personnes mineures.

C'est à cause de Vivian.e, en raison de la loi californienne pour plus d'autodétermination de genre des mineurs, qu'il déplace en juillet 2024 le siège de SpaceX de la Californie au Texas CONservateur. ▶ (A suivre)



En décembre 2024, Elon Musk choisit comme avatar sur son réseau X « Pepe la grenouille » en armure romaine qu'il nomme « Kekius Maximus », une triple référence propre aux néonazis. Voir sur le web plus de détails sur l'insulte de Musk au PDG de Ryanair : <https://www.youtube.com/shorts/5ApyIPtVZCs>

Beурgeois.Gentleman@gmail.com Retrouver les anciens épisodes en version électronique sur notre site web www.lecanardlibere.com

Abdelhadi Belkhayat La voix du Maroc s'éteint

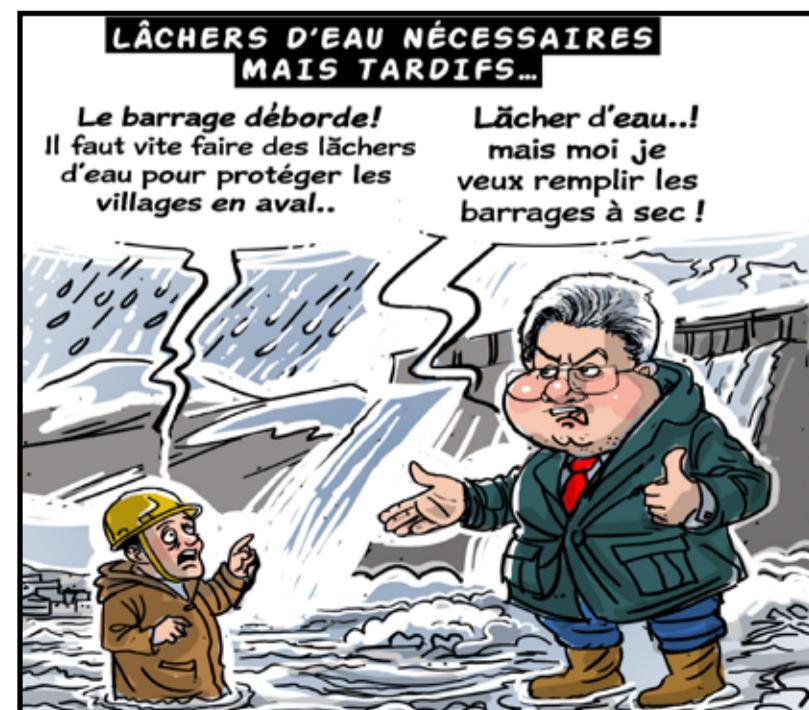


L'héritage artistique et spirituel du défunt reste vivant...

Le chanteur et compositeur marocain Abdelhadi Belkhayat s'est éteint vendredi 30 janvier à l'hôpital militaire de Rabat, à l'âge de 86 ans, après une longue maladie. Avec sa disparition, le Maroc perd l'une de ses voix les plus emblématiques, un artiste qui a profondément marqué la mémoire musicale et culturelle du pays. Voix singulière, timbre distingué, Abdelhadi Belkhayat a marqué la chanson marocaine et arabe par un parcours d'exigence artistique, de sensibilité poétique et d'un attachement constant aux valeurs humaines et spirituelles. Il fait partie de cette génération d'artistes qui ont structuré et fait rayonner la chanson marocaine moderne. Dans un message de condoléances et de compassion adressé un message aux membres de la famille de feu Abdelhadi Belkhayat,

le Roi Mohammed VI a salué la mémoire du défunt en déplorant une « perte pour le Maroc de l'un de ses fils créateurs et vertueux et d'une figure artistique nationale sans pareille ». Pour sa part, le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication a rendu hommage à l'une des figures majeures du patrimoine artistique national, rappelant un héritage musical riche, porté par des œuvres de grande qualité, des textes sincères empreints de beauté, de spiritualité et d'engagement. Dans un message publié sur les réseaux sociaux, le ministère a également rendu hommage à un parcours artistique et humain exemplaire, faisant d'Abdelhadi Belkhayat une référence pour plusieurs générations et un symbole de la chanson marocaine authentique. Né à Fès, Abdelhadi Belkhayat s'est imposé dès les années soixante comme l'une des grandes voix de la scène musicale, grâce à une formation musicale solide et à une culture nourrie par la poésie arabe classique et le patrimoine marocain. Il a collaboré avec les plus grands compositeurs et paroliers de son époque, enrichissant durablement le répertoire national. Son œuvre traverse les styles et les époques, de la chanson poétique et spirituelle à des titres populaires devenus cultes. Parmi ses morceaux les plus emblématiques figurent Al Qamar Al Ahmar, Achatâ, Bent Ennas, Kif Ydir Assidi, Ya Dak El Insane ou encore Kitar Al Hayat, qui continuent de toucher le public par leur profondeur et leur intemporalité. Au-delà de la musique, Abdelhadi Belkhayat a marqué les esprits par

son cheminement spirituel et humaniste. Il avait choisi de mettre fin à sa carrière musicale pour se consacrer pleinement à la prière et aux actions caritatives, et servait comme muezzin dans une mosquée de Casablanca, jusqu'à ce que la maladie et l'âge ne le diminuent physiquement. Cette démarche, discrète mais cohérente, a renforcé le respect et l'admiration que lui portaient ses pairs et son public. La disparition d'Abdelhadi Belkhayat laisse un vide immense dans le paysage culturel et cultuel national, mais son héritage artistique et spirituel demeure vivant, continuant de marquer la mémoire collective et d'inspirer les générations futures... ▶





Le Maigret du CANARD



Affaire Casa Park Le rêve immobilier vire au cauchemar carcéral

Sadreddine Benhima et Hassan Benabdellali, deux demi-frères aux liens familiaux prestigieux, sont en détention provisoire à la prison de Oukacha pour un projet immobilier litigieux entouré de bien des zones d'ombres. Décryptage.

AHMED ZOUBAÏR

L'affaire immobilière Casa Parc prend un nouveau tournant judiciaire. Sadreddine Benhima et Hassan Benabdellali, copropriétaires et dirigeants de la société Treize-Huit Sidi Maârouf, ont été placés en détention provisoire mercredi 28 janvier à la prison d'Oukacha, à Aïn Sebaâ, à la suite de poursuites pénales engagées par plusieurs réservataires et parties civiles. Dans l'entourage des deux hommes qui sont des demi-frères issus de familles influentes dont la mère n'est autre que Aicha Laghzaoui (Hassan Benabdellali est un cousin de Aziz Akhannouch et Sadreddine Benhima est le gendre de Saad Kettani), la stupeur est totale.

Rien ne laissait présager qu'ils auraient un jour affaire à la justice, encore moins qu'ils se retrouveraient en prison pour un contentieux immobilier. Une histoire troublante à plus d'un titre.

La décision de leur mise sous mandat de dépôt a également surpris. Selon une source proche dossier, elle est intervenue alors que les mis en cause affichaient un certain optimisme, nourri par un arrangement potentiel consistant en la récupération de leur projet immobilier litigieux par deux banques de la place... Mais la justice en a décidé autrement, estimant sans doute que les accusés sont coupables d'actes à caractère délictueux et qu'ils ont eu assez de temps



Un gâchis en béton...

pour régulariser leur situation vis-à-vis des plaignants. Le contentieux, né d'un projet immobilier à problèmes, remonte à 2016, soit il ya dix ans. Mais rien n'a été réellement entrepris par les deux frères pour sortir de l'ornière et trouver un arrangement avec les réservataires et la banque créancière pour stopper l'enquête ouverte pour escroquerie et abus de confiance. Des acheteurs affirment avoir versé des avances substantielles pour des appartements qui n'ont jamais été livrés dans le cadre du projet Casa Parc, situé à Sidi Maârouf, non loin de Casanearshore, à Casablanca. Le projet qui avait tout pour séduire, se présentait

sous forme d'un complexe résidentiel en plusieurs lots dont la livraison était annoncée autour de 2016. Or, plusieurs années plus tard, le chantier demeure largement inachevé. Un retard que les promoteurs ont imputé à des problèmes

prêts non remboursés. Dans la foulée, la banque a renforcé ses actions de recouvrement, notamment par le lancement d'une procédure de vente judiciaire d'un terrain d'environ 12 hectares, saisi dans le cadre de l'exécution des jugements.

Promesse non tenue

Au début pourtant, tout semblait parfait. Casablanca Parc devait être un grand projet résidentiel, accompagné d'une bonne campagne de communication, avec promesses clés en main et avenir radieux. Or, sur les huit lots annoncés, seuls trois ont vu le jour. Les cinq autres sont restés à l'état de concept ou de promesse non tenue. Aujourd'hui, le chantier a viré à l'imbroglion judiciaire sur fond de procédures pénales, civiles et commerciales.

S'agit-il d'un simple cas de mauvaise gestion ou d'un mécanisme bien plus structuré? « Tous les ingrédients du scandale immobilier sont réunis : commercialisation sur plan, appartements fantômes, clients bien réels et argent bien volatil. Et pourtant, pas de fraude officiellement reconnue », croit savoir l'avocat d'un plaignant. Un tour de passe-passe juridique digne d'un numéro de prestidigitation : faire disparaître les fonds sans livrer autre chose que des excuses? Une question s'impose désormais avec insistance : que sont devenus les quelque 100 millions de dirhams versés par les réservataires, ainsi que le prêt bancaire initial estimé à un peu plus de 300 millions de dirhams ? Sommes-nous face à un cas de mauvaise gestion ou d'un mécanisme bien huilé? ▶

Loubna Tricha La DG qui voulait partager son expertise... avec l'usine du monde!

A lors que le Maroc est placé depuis plusieurs jours en alerte générale à cause de intempéries et enregistrés dans plusieurs régions du nord-ouest, certains responsables semblent manifestement à l'abri... des urgences. Ainsi de la directrice générale de l'OFPPT, la magnifique, Loubna Tricha, qui a trouvé une autre manière très personnelle d'exprimer sa solidarité avec les sinistrés : préparer un voyage en Chine. Un déplacement prévu pour mercredi 4 février, au moment même où les routes étaient coupées, les populations évacuées et les autorités mobilisées. Las, le destin ou le réveil en a décidé autrement. La directrice a tout simplement raté son vol pour s'être réveillée trop tard. Comme quoi, même les



Loubna Tricha a fait beaucoup de dégâts à l'office.

en Chine loupé n'ait eu un tout autre objectif. À l'OFPPT, la directrice géné-

rale est en effet connue, selon plusieurs cadres et directeurs centraux aujourd'hui en contentieux, pour sa gestion agressive des ressources humaines, faite de limogeages, de rétrogradations qui ont donné lieu à des plaintes devant les tribunaux administratifs de Rabat et Casablanca. Donc, les dégâts humains, elle connaît en raison de sa manière orageuse de traiter ses collaborateurs proches ou lointains. L'art de dévaster des carrières comme les crues des champs de blé, elle en est la championne incontestée. Peut-être voulait-elle alors partager cette « expertise » très particulière avec l'usine du monde : non pas comment former, mais comment démotiver à grande échelle le capital humain. Une nouvelle matière, une nouvelle discipline, version export? ▶



Le Maigret du CANARD



Crues dévastatrices

LE MAROC SOUS L'EAU



AHMED ZOUBAÏR

Ce qui au début avait les allures de pluie bienfaisante s'est transformé en catastrophe dans certaines zones du pays. À Ksar El Kébir et dans plusieurs endroits du Gharb, c'est un spectacle de désolation qui domine: maisons endommagées, commerces détruits, fermes inondées. Greenpeace alerte sur le rôle des pollueurs historiques et sur la nécessité d'une justice climatique immédiate. »

Accueillies comme une bénédiction après des années de sécheresse, les pluies abondantes qui se sont abattues sur le Maroc sont en train de se transformer, dans plusieurs régions, en un véritable sinistre naturel. Dans le nord du pays, notamment à Ksar El Kébir, mais aussi à Sidi Kacem, Belksiri et dans de larges zones du Gharb, les inondations ont provoqué d'importants dégâts matériels : maisons endommagées ou rendues inhabitables, commerces détruits, fermes inondées, routes nationales coupées, stocks perdus et familles brutalement privées de leurs moyens de subsistance. Depuis le vendredi 31 janvier, le Maroc traverse une phase critique de la saison des pluies 2026. Les taux de remplissage de plusieurs grands barrages ont dépassé les 80 %, entraînant un trop-plein d'eau qui a nécessité l'ouverture de certains ouvrages, dont le barrage Al Wahda, pour procéder à des lâchers d'eau contrôlés afin de garantir leur sécurité structurelle. Malgré ces mesures préventives et les efforts déployés par les autorités locales, la montée rapide des eaux a conduit au relèvement des niveaux d'alerte et à des évacuations préventives. Plus de 120.000 personnes ont ainsi été déplacées, parfois de force, vers des centres d'hébergement et des camps temporaires. Pour Greenpeace Moyen-

Orient et Afrique du Nord, la situation actuelle suscite une vive inquiétude. Elle illustre de manière frappante l'accélération des effets du changement climatique et la multiplication des phénomènes météorologiques extrêmes, au Maroc comme dans l'ensemble de la région. En Tunisie, par exemple, des inondations persistantes et une hausse des déplacements de population sont observées depuis près de deux semaines.

Dans ce contexte, Kenzie Azmi, responsable régionale des campagnes à Greenpeace Moyen-Orient et Afrique du Nord, a déclaré :

« Nos pensées vont aux familles touchées dans différentes régions du Maroc, où, en l'espace de quelques années seulement, la préoccupation est passée de la peur chronique de la sécheresse à celle des crues et des inondations. Pendant longtemps, la question était : allons-nous manquer d'eau ? Aujourd'hui, elle est devenue : l'eau va-t-elle tout emporter ? À chaque montée des eaux, ce sont des maisons, des routes, des commerces, mais aussi le sentiment de sécurité et de stabilité qui disparaissent. Des familles entières en ont été réduites à compter leurs pertes »...

Et d'ajouter : « Ce paradoxe brutal qu'est le passage rapide de la sécheresse aux inondations est l'une des manifestations les plus flagrantes du changement climatique. Il est le résultat prévisible de décennies de pollution climatique



Le Maigret du CANARD



et du refus persistant des grands pollueurs historiques d'assumer leurs responsabilités. Ces communautés n'ont joué aucun rôle dans la création de la crise climatique, et pourtant ce sont elles qui en paient le prix. »

Kenzie Azmi a rappelé que la contribution du Maroc aux émissions mondiales cumulées de dioxyde de carbone ne dépasse pas environ 0,18 %, tandis que les pays du Nord global, notamment les États-Unis et le Royaume-Uni, portent la responsabilité de la majorité des émissions historiques à l'origine des catastrophes actuelles.

« Malgré cela, le Maroc est contraint de supporter des coûts climatiques considérables. La mise en œuvre de son plan climatique national nécessiterait près de 96 milliards de dollars au cours de la prochaine décennie pour financer les mesures d'atténuation et d'adaptation. C'est un fardeau profondément injuste pour un pays qui a si peu contribué à la crise. »

S'agissant des solutions, elle a souligné que l'instauration d'une taxe supplémentaire sur les entreprises pétrolières et gazières pourrait générer près de 900 milliards de dollars pour soutenir l'action climatique dans les pays du Sud global.

« Nous appelons le gouvernement marocain à renforcer la protection des communautés, en particulier face au risque d'intensification des précipitations dans les prochains jours, et à garantir une indemnisation juste et équitable des personnes affectées. Cela implique aussi de porter plus fortement la voix du Maroc sur la scène internationale afin d'exiger un financement climatique juste et suffisant. » Et d'ajouter : « Les financements climatiques ne doivent pas relever de la charité ou de promesses volontaires, mais d'un droit fondé sur la responsabilité historique. Au-delà des COP d'autres espaces existent pour faire avancer ces revendications, notamment la Convention-cadre des Nations unies pour la coopération fiscale internationale. La justice climatique repose sur un principe simple : ceux qui ont causé la crise doivent en assumer pleinement le coût. »

Lorsque la pluie, autrefois source de vie, devient une menace, c'est toute l'urgence d'une justice climatique réelle qui s'impose, avant que les catastrophes ne deviennent la norme. Et pendant que les orages violents continuent, les dégâts, eux, font mal, appelant que derrière chaque inondation, il y a des vies bouleversées et une responsabilité mondiale encore impunie. ▶

Avocats en grève, tribunaux paralysés

Jusqu'où ira le bras de fer ?

**Réformer la justice, oui.
La faire sans dialogue, au
prix de tribunaux paralysés
et de citoyens pénalisés,
non. Alors que la grève des
avocats s'enlise, une ques-
tion s'impose : le ministre
de la Justice cherche-t-il
réellement à moderniser la
profession, ou poursuit-il
une réforme aux arrière-
pensées politiques qui fra-
giliserait l'indépendance du
barreau ?**

Dépuis cinq semaines, les tribunaux tournent au ralenti. Après douze jours de grève étalés dans le temps, les avocats ont décidé de durcir le ton en lançant une grève ouverte à compter de ce lundi 2 février, sans échéance annoncée. Une escalade qui pose une question centrale : jusqu'où peut-on réformer sans concertation, au risque de gripper tout le système judiciaire ? À l'origine de ce bras de fer, un projet de loi sur la profession d'avocat que les robes noires rejettent en bloc. En cause, des dispositions jugées inacceptables, car portant atteinte à l'indépendance de la profession. Mais au-delà du contenu, c'est surtout la méthode qui met le feu aux poudres. Les avocats accusent le ministre de la Justice, Abdellatif Ouahbi, lui-même ancien avocat, d'avoir conduit cette réforme sans véritable dialogue, à rebours de toute approche participative. Résultat : une profession vent debout, des tribunaux paralysés, et des citoyens pris en otage. Procédures suspendues, audiences reportées, dossiers qui s'empilent : la justice,



Les avocats décidés à défendre leurs intérêts...

déjà fragilisée, paie le prix fort d'un conflit institutionnel mal engagé. Car derrière la colère des avocats se cache une interrogation plus large : peut-on moderniser la justice en marginalisant l'un de ses piliers ?

Soupçons

La absence d'interlocuteur crédible face à une profession en grève ne fait qu'aggraver la crise et nourrir un sentiment d'exclusion des instances représentatives. À ce stade, la réforme divise, la justice se fige et les citoyens trinquent. Reste à savoir si le gouvernement choisira l'épreuve de force ou le retour à la table du dialogue avant que le conflit ne s'enlise et atteigne un point de non-retour. Une question est sur toutes les lèvres : que cherche réellement Abdellatif Ouahbi ? Officiellement, réformer et moderniser la profession d'avocat. Officieusement, le doute s'installe, et avec lui les soup-

çons d'arrière-pensées politiques. Pour ses défenseurs, le ministre de la Justice mènerait une réforme jugée nécessaire, visant à mieux encadrer la profession, à l'adapter aux évolutions de la justice et à renforcer son efficacité. Une lecture technocratique, presque administrative, du chantier engagé.

Mais pour ses détracteurs, le malaise est plus profond. Ils dénoncent une réforme imposée, sans véritable concertation, qui affaiblirait l'indépendance du barreau, un contre-pouvoir essentiel à la protection des droits des justiciables. De là à voir dans la démarche du ministre PAM une volonté de reprise en main politique d'un corps professionnel réputé critique, parfois remuant, et rarement docile, il n'y a qu'un pas que d'aucuns ont allègrement franchi. D'où la suspicion : Réforme structurelle ou règlement de comptes institutionnel ? Modernisation de la justice ou volonté de remise au pas d'un acteur clé du système judiciaire ? Le fait que le ministre soit lui-même ancien avocat ajoute une dimension presque paradoxale à la crise. Pour beaucoup de robes noires, cette proximité passée rend l'absence de dialogue encore plus incompréhensible, voire troublante. Une chose est sûre : à force de réformer contre plutôt qu'avec la corporation, le gouvernement prend le risque d'un double échec. Une justice paralysée à court terme, et une réforme durablement discréditée à long terme. Pendant ce temps, les citoyens, eux, restent coincés dans les couloirs des tribunaux, otages d'un bras de fer où les calculs politiciens semblent avoir pris le pas sur l'intérêt général. ▶





Le Maigret du CANARD



CAN 2025

TOURNONS LA PAGE...



Un match à oublier...

AHMED ZOUBAÏR

La CAN 2025 restera dans les mémoires, mais pas seulement pour son dénouement dramatique. Le Maroc a organisé ce que beaucoup en interne et à l'international considèrent comme la plus grande édition de l'histoire de la compétition : des infrastructures modernes, des stades aux normes, une sécurité irréprochable et une ambiance festive qui a ravi des millions

de spectateurs. Sur tous les plans, le pays a scintillé de mille feux et prouvé qu'il pouvait accueillir le football africain et même mondial dans les standards de l'excellence.

Pourtant, la fin de cette finale est douloreuse. Voire injuste. Une panenka ratée, un arrêt de match chaotique et des sanctions de la CAF scandaleuses qui ont mis sur un pied d'égalité le Maroc et le Sénégal ont rajouté à la frustration et à amertume. Oui, la déception est réelle, surtout pour des supporters qui attendaient un sacre depuis près de cinquante ans. Mais il est temps de prendre du recul : le

football est parfois cruel, et ruminer les échecs ne fera pas revenir le trophée. Au-delà du foot, il y a plus important pour un pays en voie de développement. Le Maroc a encore des défis économiques, sociaux et environnementaux à relever : emplois, éducation, santé, infrastructures durables... autant de chantiers qui exigent la mobilisation et l'énergie de tous. Le football, certes, offre des opportunités spectaculaires pour quelques centaines de talents capables de briller sur le terrain et de rêver d'Europe. Mais pour des millions de Marocains, un avenir sûr et prospère passe par autre chose : une école performante, une éducation de qualité, des chances équitables pour tous. C'est dans ces domaines vitaux que se construisent les plus belles victoires durables.

Réussite collective

Le football doit rester ce qu'il est : une distraction de week-end ou le temps d'une compétition. Il ne saurait se transformer en plan de développement national, ni être présenté comme une panacée capable de résorber toutes les insuffisances d'un pays en voie de développement. Les émotions qu'il suscite, la fierté qu'il inspire sont réelles, mais elles ne remplacent ni une éducation solide, ni des politiques économiques et sociales efficaces, ni des opportunités équitables pour des millions de citoyens. La CAN a été une réussite collective, une vitrine de l'organisation et de la capacité du pays à accueillir le monde. Cette fierté-là, elle est bien réelle et doit être valorisée et l'a été. Les Marocains doivent donc tourner la page et passer à autre chose. La CAN est terminée, les émotions restent, mais il est important de garder confiance dans les chances du Onze national et de continuer à rêver pour l'avenir, sans laisser un match, une panenka ratée ou une sanction

injuste occulter les véritables priorités. La route vers 2030 est déjà tracée, et elle s'annonce prometteuse. Le football restera un moteur de fierté et d'unité. Mais il ne doit jamais faire oublier l'essentiel : que la victoire le plus beau sacre est celui que nous construisons pour notre avenir commun. Le football doit rester ce qu'il est : une distraction de week-end ou le temps d'une compétition. Il ne saurait se transformer en plan de développement national, ni être présenté comme une panacée capable de résorber toutes les insuffisances d'un pays en voie de développement. Les émotions qu'il suscite, la fierté qu'il inspire sont réelles, mais elles ne remplacent ni une éducation solide, ni des politiques économiques et sociales efficaces, ni des opportunités équitables pour des millions de citoyens.

Le football, certes, offre des opportunités spectaculaires pour quelques centaines de talents capables de briller sur le terrain et de rêver à l'Europe. Mais pour des millions de Marocains, un avenir sûr et prospère passe par autre chose : une école performante, une éducation de qualité et des chances réelles pour tous. C'est là que se forgent les victoires durables. Alors oui, célébrons ce que les Marocains, pouvoirs publics et citoyens, ont fait de mieux : organiser la CAN la plus réussie de l'histoire, montrer que le Maroc sait accueillir le monde avec excellence, passion et professionnalisme. Et ensuite, tournons la page. Gardons confiance dans notre sélection, rêvons à 2026, mais n'oublions jamais que le vrai enjeu pour le pays est ailleurs : construire une société solide, durable et équitable. Le football restera un moteur de fierté et d'unité. Mais il ne doit jamais faire oublier l'essentiel : que la victoire la plus importante est celle qu'une nation construit pour son avenir commun. ▶

Début du Ramadan Entre calculs astronomiques et observation lunaire

Le Centre international d'astronomie a annoncé les dates probables du début du mois de Ramadan dans plusieurs pays arabes et musulmans, dont le Maroc, en attendant la confirmation officielle du ministère des Habous et des Affaires islamiques. Dans un communiqué, le Centre indique que le premier jour du mois sacré pourrait correspondre soit au jeudi 19 février, soit au vendredi 20 février, selon l'observation du croissant lunaire et les conditions météorologiques prévues. Cette estimation concerne notamment le Maroc, le Bangladesh, le Pakistan, l'Iran et la Mauritanie.

Selon les mêmes sources, l'observation du croissant lunaire du mois de Ramadan aura lieu le mercredi 18 février, correspondant au 29^e jour du mois de Chaâbane, dans ces pays ainsi que dans d'autres États musulmans. Le Centre précise en revanche que toute observation sera impossible le mardi 17 février dans l'ensemble du monde arabe et musulman. Ce jour-là, la Lune se couchera avant



Au Maroc, on observe de manière oculaire le croissant lunaire du Ramadan.

le Soleil à l'est, en même temps que lui au centre, et seulement quelques minutes après à l'ouest, un délai insuffisant pour permettre l'apparition du croissant lunaire visible, quels que soient les moyens d'observation utilisés. Par ailleurs, l'astronome Hicham Al Aissaoui a avancé la date du début du mois de Ramadan 2026 au Maroc. Dans une publication sur un groupe Facebook, il a indiqué que le mois sacré devrait débuter le jeudi 19 février, précisant que, selon les calculs astronomiques, Ramadan compterait 30 jours cette année-là. Bien que les calculs astronomiques permettent de déterminer avec précision le moment de la nouvelle lune, la tradition marocaine reste fondée sur l'observation visuelle de l'astre. Comme à l'accoutumée, l'annonce officielle du début du mois de Ramadan sera faite par le ministère des Habous et des Affaires islamiques après la confirmation de l'observation à l'œil nu. ▶



Le Maigret du CANARD



L'ONMT rayonne en Espagne Une double distinction

Le Maroc confirme son statut de destination touristique de premier plan sur les marchés européens stratégiques. L'Office National Marocain du Tourisme (ONMT) vient d'être distingué à deux reprises en Espagne, saluant la pertinence, la constance et l'efficacité de sa stratégie auprès des professionnels du voyage. La stratégie déployée par l'ONMT auprès des réseaux de distribution espagnols porte ses fruits. La Confédération Espagnole des Agences de Voyages (CEAV) a ainsi désigné le Maroc « Destination internationale de l'année 2025 ». La distinction a été remise à Achraf Fayda, Directeur Général de l'ONMT, en reconnaissance des efforts soutenus en matière de promotion, de communication et de structuration de l'offre touristique marocaine. Elle met en lumière une stratégie construite dans la durée, visant à enrichir et actualiser l'offre du Maroc auprès des agences de voyages et des tour-opérateurs espagnols, acteurs clés du marché. Premier consortium d'agences de voyages en Espagne, la CEAV regroupe des milliers d'agences à travers le pays



L'ONMT affirme le Maroc comme une destination de confiance.

et joue un rôle central dans le secteur touristique espagnol. Ce prix souligne la solidité du partenariat entre le Maroc et les professionnels espagnols du voyage. Dans le même temps, la Fédération Andalouse des Agences de Voyages (FAAV) a décerné au Maroc le titre de « Destination internationale préférée » des agences de la région, confirmant l'attractivité croissante du Royaume sur ce marché régional stratégique. Le prix a été remis à Achraf Fayda par Antonio Caño, président de l'Association cordouane des agences de voyages et secrétaire général de la FAAV. Ces distinctions s'appuient également sur le développement continu de la connectivité aérienne entre l'Espagne et le Maroc, ainsi que sur les liaisons maritimes qui relient le sud de l'Espagne au Royaume. À travers ces reconnaissances, l'ONMT affirme le Maroc comme une destination de confiance, performante et durable sur le marché espagnol, portée par une stratégie basée sur un partenariat étroit avec les professionnels du voyage, l'ouverture de lignes aériennes directes et une offre touristique en constante évolution. ▶

SOUS L'ÉGIDE DU

MINISTÈRE DE LA TRANSITION NUMÉRIQUE ET DE LA RÉFORME DE L'ADMINISTRATION



21 janvier 2026 | INSMAC, Rabat

Partenaires institutionnels



Partenaires officiels



Partenaires Ecosystème



Partenaires médias



Organisateur





Le Maigret du CANARD



Finale chaotique de la CAN

La FRMF fait appel des décisions du Jury disciplinaire de la CAF



La Fédération Royale Marocaine de Football (FRMF) a annoncé sa décision d'interjeter appel des sanctions prononcées par le Jury disciplinaire de la Confédération africaine de football (CAF), à la suite des incidents ayant émaillé la finale de la Coupe d'Afrique des Nations 2025 opposant le Maroc au Sénégal. Dans un communiqué publié

mardi, la FRMF indique avoir « pris acte des décisions du Jury disciplinaire de la CAF récemment notifiées à la Fédération, concernant les événements survenus le 18 janvier 2026 lors de la finale de la 35e édition de la CAN ». Ces incidents ont notamment été marqués par le retrait des joueurs et des membres du staff de la sélection sénégalaise de l'aire de jeu, l'envahissement de la pelouse par des supporters sénégalais, ainsi que les violentes échauffourées qui s'en sont suivies. La Fédération estime toutefois que les sanctions prononcées ne sont pas à la hauteur de « l'ampleur et de la gravité des faits constatés ». À ce titre, et conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, la FRMF précise avoir officiellement saisi le président de la CAF afin de préserver l'ensemble de ses droits. « Eu égard à la non-conformité de ces sanctions avec la gravité des incidents survenus, la FRMF a décidé d'interjeter appel des décisions rendues par le Jury disciplinaire de la CAF », conclut le communiqué. ▶

Après la CAN, Regragui se fait tacler... au café...

Il y a quelques jours, le sélectionneur des Lions de l'Atlas, Walid Regragui, a fait les frais d'un climat de profonde déception populaire dans un café-restaurant de Hay Riad à Rabat. Accueilli froidement, insulté par certains clients et ignoré par un serveur qui a refusé de prendre sa commande, le coach a été confronté à une colère qui dépasse largement sa personne. Car au-delà de cet incident regrettable, c'est l'énième rendez-vous manqué avec la Coupe d'Afrique des Nations qui continue de nourrir frustration et amertume. Après des décennies d'attente, cette CAN organisée à domicile était perçue comme l'occasion rêvée, presque une promesse collective : celle d'un sacre enfin à portée de main. La rater, cette fois, a été vécue par beaucoup comme un échec difficilement pardonnable.

Dans l'imagination populaire, le sélectionneur incarne alors malgré lui toutes les désillusions accumulées, devenant la cible d'une colère spontanée, parfois excessive.

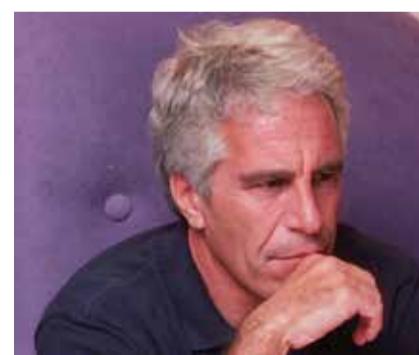
Regragui sait désormais ce qu'il lui reste à faire : s'attacher les services d'un garde du corps... ou, à défaut, éviter les lieux publics après une élimination. Car rater la CAN à domicile, c'est parfois se faire dribbler par la réalité et prendre une panenka perdue là où on ne l'attend pas! ▶



Le sélectionneur des Lions de l'Atlas, Walid Regragui.

Affaire Epstein Les archives qui font trembler les élites mondiales

La publication massive de millions de documents sur l'affaire Jeffrey Epstein fait l'effet d'une déflagration mondiale. Entre révélations sur son réseau, mentions de personnalités influentes et zones d'ombre longtemps occultées, ces archives relancent les interrogations sur l'ampleur d'un scandale aux ramifications internationales jusque dans des projets de refuge jamais concrétisés.



Jeffrey Epstein.

l'adoption, l'an dernier, d'une loi imposant la publication de ces archives particulièrement sensibles. Au total, près de trois millions de pages, 180 000 images et 2 000 vidéos ont été rendues accessibles, avec six semaines de retard sur le calendrier fixé par le président Donald Trump, qui avait ordonné la déclassification com-

plète de l'ensemble des documents relatifs à l'affaire Epstein tout en continuant à nier toute implication dans cette affaire sordide. L'onde de choc est d'autant plus forte que ces dossiers évoquent, à des degrés divers, de nombreuses personnalités mondiales — politiques, économiques et médiatiques — prétendument liées à l'entourage de ce prédateur sexuel effroyable. Si ces mentions ne constituent pas en elles-mêmes des preuves de culpabilité, elles ravivent les soupçons et relancent les interrogations sur l'ampleur réelle du réseau et les protections dont il aurait bénéficié.

Les documents mettent également en lumière un aspect moins connu du parcours d'Epstein : son intérêt avorté pour Marrakech. Selon plusieurs éléments concordants, il aurait envisagé la ville ocre comme une possible terre de repli à partir de 2011, puis de nouveau en 2017, à mesure que la pression judiciaire s'intensifiait. Séduit par le prestige, la dis-

création supposée et l'attrait international de la cité, Epstein aurait exploré plusieurs pistes immobilières sans jamais concrétiser son projet, jugeant les lieux trop exposés ou insuffisamment adaptés à ses exigences de contrôle et d'isolement. Le refuge espéré ne verra finalement jamais le jour. « La publication d'aujourd'hui marque l'aboutissement d'un processus rigoureux d'identification et d'examen des documents, dans un souci de transparence et de responsabilité envers le peuple américain », a déclaré le procureur général adjoint, Todd Blanche.

Les dossiers dévoilés comprennent notamment des informations détaillées sur la détention de Jeffrey Epstein, dont un rapport psychologique, ainsi que sur les circonstances de sa mort en prison. Ils incluent également des pièces relatives à l'enquête et à la condamnation de Ghislaine Maxwell, reconnue coupable d'avoir aidé Epstein à exploiter et à trafiquer sexuellement des mineures. ▶





Le Maigret du CANARD



Djelloul Slama (au centre) a terrifié un régime aux abois avec un simple avis scientifique...

ALGÉRIE Quand l'expertise économique devient un crime d'État

Enlevé par les services algériens, apparemment sur ordre direct du président Abdelmadjid Tebboune, l'économiste Djelloul Slama est porté disparu depuis plusieurs jours pour avoir osé poser une question simple : la mine de fer de Ghar Djebilet est-elle réellement rentable ?

JAMIL MANAR

Dans ce pays où l'absurde et le ridicule deviennent souvent la norme, l'analyse factuelle se transforme en conspiration. Toute voix qui ose parler chiffres plutôt que slogans officiels est immédiatement réprimée. En Algérie, la ligne rouge ne recule plus : elle emporte tout sur son passage, du débat technique aux analyses économiques

les plus prudentes. Djelloul Slama, dirigeant d'un bureau de conseil en ingénierie économique à Alger et consultant sur des projets de redressement d'entreprises et de grands chantiers, a été conduit à la Brigade de Recherches de Bab Jidid après la diffusion sur les réseaux sociaux d'une interview où il livrait une évaluation objective du mégaprojet de Ghar Djebilet. Une analyse jugée... subversive par un régime qui attendait une musique plus flatteuse.

À ce jour, aucune accusation officielle n'a été communiquée. Slama avait seulement osé rappeler que le minerai de

Ghar Djebilet est de qualité inférieure à d'autres gisements, que les coûts de transport et d'infrastructure s'élèveraient à

plusieurs milliards de dollars, et qu'une exportation brute condamnerait le projet à un retour sur investissement incertain, pas avant 2050. Une lucidité devenue un crime d'État.

En Algérie, détourner des milliards ou lancer des illusions industrielles onéreuses est permis. Critiquer ces choix économiques ? Interdit. Dans ce contexte, la nuance devient un délit, l'expertise un acte subversif, et la compétence... une menace pour les généraux au pouvoir.

Pendant ce temps, Ghar Djebilet continue de grandir sur le papier : près de 950 kilomètres de voie ferrée, un coût estimé entre 3,5 et 6 milliards de dollars, des

liard. Mais peu importe : l'important est de croire au miracle présidentiel. Et si quelqu'un ose douter... disparition express.

Djelloul Slama n'est pas un héros politique. Il est devenu, malgré lui, le symbole d'un régime de l'arbitraire où l'expertise devient dangereuse. Ici, museler la contestation ne suffit plus : il faut criminaliser les chiffres, punir l'analyse et transformer la raison en délit. Le message est limpide : en Algérie, il vaut mieux applaudir les chimères industrielles et fermer les yeux sur la réalité... sous peine de finir porté disparu.

Le pouvoir a fait de la peur sa méthode de gouvernance : presse muselée, médias internationaux sous pression, experts réduits au silence. Pendant que le monde s'émerveille devant Ghar Djebilet, ses coûts astronomiques et sa rentabilité illusoire, le régime démontre chaque jour que l'absurde peut devenir loi. Bienvenue dans l'Algérie de Tebboune, où le chiffre le plus dangereux... c'est la vérité. ▶

Obsession algérienne

Derrière le cramponnement du pouvoir algérien à la mise en valeur de la mine de Gara Djebilet se cache une obsession géopolitique : celle de l'accès à l'océan Atlantique, devenu l'un des enjeux stratégiques les plus sensibles de l'Algérie contemporaine, bien au-delà d'un simple défi logistique, révélateur à la fois de ses contraintes géographiques et de ses ambitions régionales.

Située à l'extrême sud-ouest du pays, près de la frontière marocaine, la mine de Gara Djebilet est présentée comme l'un des plus grands gisements de fer au monde, avec des réserves estimées à près de 3,5 milliards de tonnes. Longtemps resté à l'état de promesse, ce mégaprojet est aujourd'hui brandi par les autorités comme un pilier de la diversification économique du pays. Mais une réalité s'impose : l'enclavement du site complique lourdement toute perspective d'exploitation rentable à grande échelle. Pour exporter ce minerai, l'Algérie doit impérativement relier Tindouf à une façade maritime. Or, l'accès aux ports méditerranéens impliquerait des distances considérables et des coûts colossaux. L'Atlantique apparaît dès lors comme une alternative stratégique, mais politiquement explosive. Le tracé envisagé pour rejoindre la côte atlantique traverse ou longe des zones marquées par des tensions régionales et des contentieux frontaliers non résolus.

Cette quête d'un débouché atlantique soulève ainsi des enjeux de souveraineté majeurs. La question des frontières dans cette région, héritée d'accords historiques controversés, refait surface à mesure que le projet avance. Derrière les discours économiques, le dossier de Gara Djebilet ravive des débats sensibles sur la légitimité territoriale et les équilibres géopolitiques au Maghreb et au Sahel.

Cette obsession algérienne contraste fortement avec l'Initiative atlantique lancée par SM le Roi Mohammed VI. Là où Alger poursuit une stratégie unilatérale et défensive pour rompre son enclavement, le Maroc propose une vision régionale fondée sur la coopération et le partenariat, visant à offrir aux pays du Sahel un accès structuré et sécurisé à l'océan Atlantique. Deux approches, deux philosophies, et surtout deux lectures opposées de l'intégration régionale. En définitive, Gara Djebilet ne se résume pas à un gisement de fer. Il est devenu le symbole d'une tension entre géographie, économie et politique. Tant que la question de l'accès à l'Atlantique restera prisonnière de rivalités et de calculs géopolitiques, le rêve industriel algérien risque de demeurer figé, tout comme celui du Polisario, à l'état de chimère. ▶



Bec et ONGLES



Walid Regragui, coach en sursis

Maestro des ratés... mais prometteur pour le mondial 2026 !

Après la défaite des Lions de l'Atlas en finale de la CAN 2025, Walid Regragui a donné sa conférence de presse la plus confiante de sa carrière. Entre justifications improbables et promesses grandioses pour 2026, le peuple marocain peut au moins se consoler: avec Regragui, rien n'est jamais perdu... tant qu'on croit à ses plans foireux .

Propos recueillis par
LAILA LAMRANI

La CAF a sanctionné des joueurs des deux camps ainsi que le sélectionneur sénégalais après les incidents de fin de match, mais pas vous. Comment expliquez-vous cette différence de traitement ?

Écoutez, j'imagine que la CAF a estimé que provoquer l'arrêt d'un match, créer le chaos et faire monter la tension, ça mérite une sanction. Rester sur son banc, subir, et regarder le désordre s'installer... manifestement non. Comme quoi, parfois, ne rien faire est la seule chose qui sauve...

Deux CAN dont une à domicile sans trophée que vous avez ratées ... Comment expliquez-vous ces déroutes successives ?

Eh bien... Le foot, c'est cruel. C'est comme ça. On gagne parfois, on perd parfois. Il n'y a pas de recette miracle.

Le penalty manqué de Brahim Diaz, tenté à la panenka dans le temps additionnel, a brisé l'élan de toute une équipe et plongé le pays dans la stupeur. Avec le recul, estimatez-vous qu'un tel choix technique était approprié à un moment aussi décisif ?

Une panenka, c'est un geste pour les soirées tranquilles, pas pour offrir un sacre à tout un pays.

À ce moment-là, on ne joue pas avec le gardien, on respecte l'instant... et la nation qui retient son souffle. Là, on a surtout offert un résumé pédagogique sur ce qu'il ne faut pas faire quand cinquante millions de coeurs attendent un but.

Mais vos choix en attaque et votre banc de touche inopérant ont été largement critiqués. Certains joueurs n'ont rien apporté à l'équipe.....

Écoutez, chaque joueur a fait de son mieux. Parfois, le ballon ne veut juste pas entrer. C'est la loi du foot. Et puis, vous savez, ce n'est pas tous les jours que le terrain est gentil avec vous.

Comment justifiez-vous un banc rempli de joueurs blessés, alors que des attaquants performants des U20 champions du monde et de la sélection locale, vainqueure de la Coupe arabe, auraient pu dynamiser votre attaque ?

Parce qu'au football, on ne gagne pas seulement avec du talent et des jambes fraîches, mais aussi avec des dossiers médicaux bien remplis. Plus sérieusement, j'ai fait des choix... discutables aujourd'hui, visionnaires hier, incompris

demain. C'est ça, le charme du banc.

Et le public marocain, qui attendait ce sacre depuis près de 50 ans ... Il est de démoralisé pour la énième fois alors que vous lui avez promis le sacre en 2025...

Le public est formidable. Il nous encourage toujours, et nous, on fait de notre mieux. Des fois, ça passe... des fois, ça casse. Il faut accepter ça.

Et pourtant, beaucoup de moyens ont été mobilisés: infrastructures, préparation, confort des joueurs... Est-ce que tout ça n'était pas important ?

Ah, les moyens... ! C'est comme acheter un bon couteau : ça coupe mieux... mais si vous ratez la recette, vous ratez le plat. **Donc, vous assumez pleinement cette déconvenue ?**

Je l'assume... parce que c'est le foot. Et puis... La prochaine fois, qui sait, le ballon sera peut-être de notre côté. Le foot, c'est cruel... mais pas désespéré ! On a raté cette CAN, mais souvenez-vous : on est arrivés en demi-finale de la Coupe du Monde 2022 au Qatar. Donc, la coupe du monde 2026 ? Elle sera pour nous. Promis.

Vous plaisantez ?

Non, les Marocains doivent garder espoir. Parce qu'après tout, si vous avez survécu à des défaites successives depuis 1976 et aux critiques les plus acerbes, vous pouvez survivre à tout ! Et la Coupe du Monde 2026, ce sera notre revanche. Tant qu'à promettre... autant rêver grand !

Ce n'est pas ainsi que vous allez rentrer dans l'histoire de la CAN et l'Histoire tout court...

Peut-être pas... mais l'histoire n'a pas encore entendu parler de nous pour 2026. Et puis, le football, c'est comme les surprises dans un couscous : parfois, le meilleur vient à la fin.

Un dernier mot pour des millions de supporters déçus et en colère ?

Marocains, Continuez à croire, continuez à rêver ! Ne remisez pas vos drapeaux, vos banderoles, vos chants, vos klaxons. Le football, c'est de l'émotion, des surprises, et parfois des désillusions. Mais rassurez-vous : chaque échec est une étape vers la victoire.

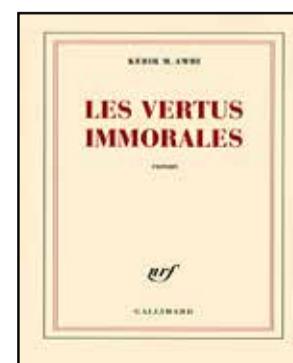
Et moi, Regragui, je vous promets que 2026 sera un chapitre que personne n'oubliera... Et croyez-moi, dans le foot, rien n'est perdu... tant qu'on promet quelque chose de plus grand en vous faisant rêver avant le réveil brutal ... ►

Littérature La Fondation Hassan II accueille Kebir Mustapha Ammi à Rabat

La Fondation Hassan II pour les Marocains Résidant à l'Étranger organise une rencontre littéraire avec l'écrivain Kebir Mustapha Ammi, à l'occasion de la présentation de son roman Les Vertus immorales. L'événement se tiendra le lundi 16 février 2026 à 18h, à l'Espace Rivages, au siège de la Fondation Hassan II à Rabat.

Né à Taza en 1952, Kebir Mustapha Ammi est un écrivain maroco-français aux multiples facettes : romancier, essayiste, dramaturge et poète. Installé en France depuis plus de trente ans, il est l'auteur d'une vingtaine d'ouvrages, parmi lesquels La Fille du vent (Éditions de l'Aube, 2002), Le Ciel sans détours (2007), Mardochée (2011, Gallimard) ou encore Le Coiffeur aux mains rouges (Elyzad, 2025), couronné par le Prix Moussa Konaté du polar francophone.

L'œuvre de Kebir Mustapha Ammi traverse les genres et explore avec finesse l'histoire et les sociétés du Maghreb. Elle interroge les thèmes de l'exclusion, de l'identité et de l'altérité, dans un subtil entrelacement



de fiction et d'Histoire. En reconnaissance de son parcours et de sa contribution culturelle, il a été décoré en 2016 officier de l'Ordre du Ouissam du Mérite national par Sa Majesté le Roi Mohammed VI. Publié chez Gallimard en 2009, Les Vertus immorales retrace le destin de Moumen, un jeune Marocain du XVI^e siècle qui trouve dans le savoir le chemin de son accomplissement. Cette quête le pousse à entreprendre un long voyage initiatique, au-delà des frontières de son pays, jusqu'aux terres encore inconnues de l'Amérique. Au fil de son périple, il croise des destins singuliers, affronte la violence des hommes et la dureté de l'existence. Confronté à la diversité des civilisations et des croyances, il découvre le monde, les livres et la force de la pensée. Pour survivre, il devra parfois franchir la frontière de l'infamie, comprenant peu à peu que la vertu n'est pas toujours du côté de ceux qui prétendent l'incarner. ►



Le Maigret du CANARD



POINT DE VUE

Abdeslam Seddiki



**Economiste,
ancien
ministre de
l'Emploi et des
Affaires sociales.**

Le rapport de la Cour des Comptes

La protection sociale en question

Le rapport de la Cour des Comptes 2024-2025 vient d'être publié. Il ne passera pas inaperçu eu égard aux données qu'il contient sur des aspects divers de la vie du pays. Cette institution passe au crible et examine à la loupe un certain nombre de secteurs qui intéressent la vie démocratique de notre pays, conformément aux prérogatives qui lui sont attribuées par la Constitution 2011. En effet, la Cour des comptes est l'institution supérieure de contrôle des finances publiques, chargée de veiller à la bonne gouvernance, à la transparence et à la reddition des comptes. Ses missions principales incluent le contrôle juridictionnel des comptes, l'audit de la performance, la sanction des fautes de gestion, la certification, ainsi que l'assistance au Parlement et au Gouvernement. Le dernier rapport ne déroge pas à la règle. Au chapitre « Suivi des chantiers des grandes réformes », il est question en premier lieu de la protection sociale. Ce chantier social fut lancé par SM Le Roi dans Son Discours de l'ouverture parlementaire du 9 octobre 2020 et dont le contenu a fait l'objet d'une loi-

cadre 09-21. Pour rappel, cette réforme, sera déployée dans un délai de cinq ans, selon le calendrier suivant : la généralisation de l'assurance maladie obligatoire de base en 2021 et 2022 ; la généralisation des allocations familiales en permettant aux familles qui ne bénéficient pas de telles allocations conformément aux textes législatifs et réglementaires en vigueur, de bénéficier, selon le cas, d'indemnités de protection contre les risques liés à l'enfance ou d'allocations forfaitaires et ce, au cours des années 2023 et 2024 ; l'élargissement de l'affiliation aux régimes de retraite et la généralisation du bénéfice des indemnités de perte d'emploi en 2025. Où en sommes-nous par rapport à ce calendrier ?

Le non-respect du calendrier

Le rapport de la Cour des Comptes nous apporte une réponse cinglante qui s'éloigne du discours lénifiant du gouvernement. D'abord, le calendrier tracé n'est pas respecté en ce sens que deux volets de

la généralisation de la protection sociale sont encore au niveau de l'étude à savoir la généralisation de l'affiliation aux régimes de retraite et la généralisation du bénéfice des indemnités de perte d'emploi.

Sur les deux premiers volets, on est loin de la perfection et des problèmes de fond subsistent encore. Au niveau de la généralisation de l'AMO, un certain nombre de dysfonctionnements sont à relever. Tout d'abord, on relève un gap entre le nombre d'affiliés à l'AMO et le nombre de bénéficiaires effectifs. Ainsi, le nombre d'affiliés est passé de 26,24 millions en 2022 à près de 30 millions en 2024, soit une augmentation de 19%. En termes relatifs, ce nombre représente respectivement 73% et 84% de la population totale.

Par conséquent, 13% de la population sont en dehors du système ! En revanche, les bénéficiaires réels de l'AMO, ceux ayant des droits ouverts, ne dépassent pas 25,6 millions, soit à peine 70 % de la population totale excluant ainsi 30% de l'AMO !! La généralisation de l'AMO relève encore d'un voeu pieux. Pour expliquer ce retard, la Cour des Comptes avance deux facteurs fondamentaux qu'on peut inscrire dans la liste des dysfonctionnements. Les organismes assureurs, CNSS et CNOPS, rencontrent des difficultés de recouvrement : à peine 84,5% pour les salariés et 46% pour les non-salariés. D'ailleurs, le nombre d'inscrits dans cette dernière catégorie, AMO TNS (travailleurs non-salariés) ne dépasse pas 3,5 millions pour une population cible de 11 millions. Un certain nombre de TNS émigrent vers AMO Tadamoune. Ainsi, cette catégorie compte 14,47 millions de personnes, sur une population cible de 11 millions. On peut considérer que 3,5 millions sont des « passagers clandestins » !

Vers une marchandisation de la santé

Le deuxième élément qui constitue un obstacle à l'adhésion réside dans le « reste à payer » par l'assuré. Le montant à payer par le malade s'élève en moyenne à 34% des frais de soins. Pour certaines maladies, il approche les 50%.

A cet obstacle s'ajoute les délais longs pour obtenir une prise en charge. Autant de difficultés qui menacent la durabilité du système. Et ce sont les hôpitaux publics qui en pâtissent le plus dans la mesure où 91% des dépenses de la santé vont au secteur privé. Ce taux grimpe à 97% dans le cas des dépenses des salariés dans le privé. Pour l'AMO tadamoune, ce taux est de 79%. Le système tel qu'il fonctionne n'est plus durable. La Cour des Comptes a tiré justement la sonnette d'alarme : alors que les dépenses augmentent en flèche, les recettes évoluent au ralenti. Pour ce qui

est de l'aide sociale directe, les charges ont atteint en 2024 un montant d'environ 24,89 milliards DH dont, 9,13 milliards DH pour 1,44 millions de familles bénéficiaires des Allocations forfaitaires (2,18 millions de personnes) et 15,04 milliards DH au profit de 2,24 millions de familles (5,52 millions de personnes) bénéficiant des Aides relatives à la protection contre les risques liés à l'enfance, 45 millions DH pour 32.886 familles (120.471 nouveaux) au titre des Allocations de naissance et 670 millions DH à 1,78 millions de familles bénéficiaires (3,1 millions de personnes) au titre de l'Aide supplémentaire pour la rentrée scolaire. A signaler que le montant global de l'aide sociale directe, au titre de l'année 2025, a atteint 12,78 milliards DH à fin juin 2025. Ce système ne manquera pas, à son tour, de poser des questions de gouvernance et de durabilité.

Substituer le revenu à l'aide

La Cour des comptes tire la conclusion suivante : « malgré les avancées notables enregistrées, la réforme de la protection sociale fait face à plusieurs défis. Ils sont particulièrement liés au développement du système de ciblage, à la maîtrise des effectifs des catégories prises en charge par l'Etat, à l'atteinte de l'ensemble des populations cibles, à la diversification des sources de financement en vue d'alléger la pression sur le budget de l'Etat, au développement et à la mise à niveau des établissements de soins publics et à la lutte contre la vulnérabilité à travers la substitution de l'aide par le revenu. » Compte tenu de ces défis, la Cour des comptes a recommandé au Chef du Gouvernement, d'activer l'ensemble des instances intervenant dans la gestion du système de protection sociale, d'actualiser et d'évaluer le système et les mécanismes de ciblage en vigueur, et de mettre en place des évaluations périodiques concernant l'efficacité des différentes composantes de la protection sociale. Elle a recommandé, également, de mobiliser et de diversifier des sources de financement durables pour les composantes de la protection sociale, le développement et la mise à niveau des établissements de soins de santé publics, et d'assurer la coordination entre la politique de la protection sociale et les autres politiques économiques et sociales.

Une conclusion politique s'impose : le gouvernement actuel a failli à ses engagements sur un chantier royal stratégique pour l'amélioration des conditions de vie de notre peuple. Il doit rendre des comptes et présenter ses excuses de nous avoir bercé d'illusions pour ne pas dire de mensonges ! ►

GPA L'abolition au cœur de l'audition du Groupe de Casablanca

Le Groupe d'experts de Casablanca pour l'abolition universelle de la gestation pour autrui (GPA) a été auditionné le 30 janvier par le Comité consultatif national d'éthique (CCNE), dans le cadre de ses travaux sur les questions éthiques liées à la procréation. Composée notamment d'Olivia Maurel, née par GPA, et de juristes et experts de la Déclaration de Casablanca, la délégation a défendu une approche fondée sur les droits humains. Elle a insisté sur l'écoute des personnes nées par GPA, la protection des droits de l'enfant, les constats des Nations unies qualifiant la GPA de système d'exploitation reproductive, ainsi que sur la nécessité de propositions juridiques cohérentes au niveau national et international. Les intervenantes ont rappelé qu'aucun encadrement ne



peut rendre la GPA éthique, car elle repose sur un contrat concernant un enfant, implique une séparation avec la mère de naissance et porte atteinte à la filiation d'origine. Elles ont également souligné que la protection des enfants déjà nés ne doit pas conduire à banaliser la pratique. Enfin, le Groupe de Casablanca a appelé le CCNE à rester cohérent avec ses avis précédents et à encourager l'engagement de la France en faveur d'une abolition internationale de la GPA, conformément aux alertes des Nations unies sur l'exploitation des femmes et la marchandisation des enfants. La Déclaration de Casablanca réaffirme ainsi son engagement pour une convention internationale visant à abolir la gestation pour autrui à l'échelle mondiale. ►



Le MIGRATEUR



France

Marine Le Pen joue sa présidentielle... au tribunal

LAILA LAMRANI

Mardi 3 février, le ministère public a sorti le grand jeu à Paris et demandé la condamnation de Marine Le Pen pour détournement de fonds publics dans l'affaire des assistants parlementaires du Front national. Cerise sur le gâteau : il a également prévenu qu'il réclamerait des peines d'inéligibilité pour la cheffe de file des députés RN et ses co prévenus.

Autrement dit, Marine Le Pen joue gros : ce procès en appel pourrait confirmer ou non sa condamnation en première instance — cinq ans d'inéligibilité avec exécution immédiate. Autant dire que pour l'instant, l'idée d'une candidature à l'élection présidentielle de 2027 ressemble à un rêve... suspendu. Le verdict de la cour d'appel est attendu avant l'été, pour ceux qui aiment les cliffhangers judiciaires.

En mars 2025, le tribunal correctionnel de Paris avait déjà reconnu Marine Le Pen et huit autres anciens députés européens du FN coupables de s'être servi dans la caisse du Parlement européen : 4,1 millions d'euros auraient été détournés entre 2004 et 2016 pour financer... le parti. Les assistants, bien sûr, ont également été reconnus coupables d'avoir perçu des sommes indûment. Bref, un festival financier, façon « réalité parallèle du FN ».

Le ministère public a déroulé son réquisitoire avec la précision d'un horloger mardi, passant en revue chaque coprévenu. « Elle a signé les contrats. Elle ne peut pas dire qu'elle ignorait », a martelé l'avocat général Thierry Ramonatxo. « Elle a eu un rôle central en tant qu'organisateur. C'est elle qui fixait les règles du fonctionnement interne. » Autrement dit : le chef d'orchestre, c'est elle. Et pas question de jouer la surprise.



Marine Le Pen, un avenir politique incertain.

Le procès en première instance avait déjà été sévère : cinq ans d'inéligibilité avec exécution immédiate pour éviter qu'une candidate condamnée ne se pointe à l'Elysée, et quatre ans d'emprisonnement (dont deux ferme aménageables sous bracelet électronique), plus 100.000 euros d'amende. Une peine qui, si elle est confirmée, compromettrait forcément sa candidature en 2027, ouvrant la voie à Jordan Bardella, 30 ans, pour hériter de la scène présidentielle... ou du moins tenter sa chance.

Pour le coup, Marine Le Pen avait tenté un léger ajustement de sa défense en appel, arguant qu'elle avait agi de bonne foi et que l'administration du Parlement européen « était beaucoup plus coulante à l'époque ». Les avocats du Parlement n'ont pas été convaincus, rappelant que l'institution avait bien joué son rôle de contrôle.

Après ce tour de chauffe des réquisitions, la balle est désormais dans le camp des avocats de la défense, qui commencent à plaider à partir de mercredi. Suspense garanti, et électricité dans les travées du tribunal. ▶

***Libye* Saïf al-Islam Kadhafi, héritier politique déchu, assassiné**

LAILA LAMRANI

Saïf al-Islam Kadhafi, fils cadet de l'ancien dirigeant libyen Mouammar al-Kadhafi et candidat déclaré à l'élection présidentielle de 2021 finalement annulée a été assassiné à son domicile de Zintan, dans le nord-ouest de la Libye, le mardi 3 février. Son décès, survenu chez lui, a été confirmé par des proches. Longtemps considéré comme le possible héritier politique de son père, il était âgé de 53 ans.

Selon son entourage, quatre hommes armés non identifiés ont fait irruption dans sa résidence avant de l'abattre. Depuis sa libération de prison en 2016, Saïf al-Islam menait une vie retirée à Zintan, vivant



Feu Saïf al-Islam Kadhafi.

avec seulement deux employés dans une villa isolée, perchée sur les hauteurs d'une montagne aux confins du désert de Ha-mada. Profondément marqué par la mort de son père et de son frère Moatassem en

2011, ainsi que par l'incarcération de deux autres de ses frères, il se montrait extrêmement méfiant. Il sortait peu, se promenant parfois seul aux abords du désert, toujours accompagné d'un livre — une habitude acquise durant ses années de détention.

En 2025, il avait refait surface sur les réseaux sociaux en rouvrant des comptes officiels, à travers lesquels il commentait l'actualité internationale et laissait transparaître son ambition intacte de briguer un jour la présidence.

Titulaire de diplômes en économie et en architecture, Saïf al-Islam Kadhafi s'était également tourné vers la création artistique, exposant ses œuvres picturales dans plusieurs pays, notamment à Paris. ▶

le Canard Libéré

Journal satirique marocain paraissant le vendredi

Rue Ibnou Katir résidence Al Mawlid II Imm. D RDC n°4

Maârif - Casablanca -

Tél : 0522 23 32 93

Fax : 0522 23 46 78

E-mail : contact@lecanardlibere.com
Site web : www.lecanardlibere.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET DE LA RÉDACTION

Abdellah Chankou
a.chankou@lecanardlibere.com

RÉDACTEUR EN CHEF

Abdellah Chankou

RÉDACTION

Jamil Manar

Amine Amerhoun,
Saliha Toumi, Ahmed Zoubaïr,

Laila Lamrani Amine et
Chaimaa El Omari Naib

CORRESPONDANT EN FRANCE ET EN EUROPE

Samir Berhil

s.berhil@lecanardlibere.com

CARICATURES

Boudali, Zag

WEBMASTER

Carbi Larzaoui

INFOGRAPHIE

Yahia Kamal

LOGISTIQUE

Youssef Roumadi

SERVICE COMPTABILITÉ

Essaadia HAKANI

DOSSIER PRESSE

Aut. 51/06

DÉPÔT LÉGAL

2007 / 0025

ISSN 2028-0416

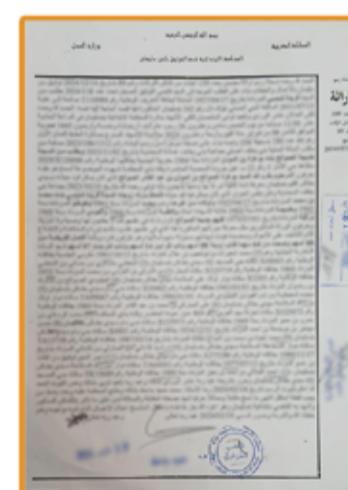
Mise à jour des titres fonciers

**Tout changement
concernant les informations
du titre foncier**

Edification de construction

Changement d'état civil :
(Nom et prénom, régime
matrimonial, CINE, domiciliation...)

 **Devra être inscrit à
la conservation foncière**



Les services dématérialisés de la conservation foncière
Qualité, sécurité et gain de temps

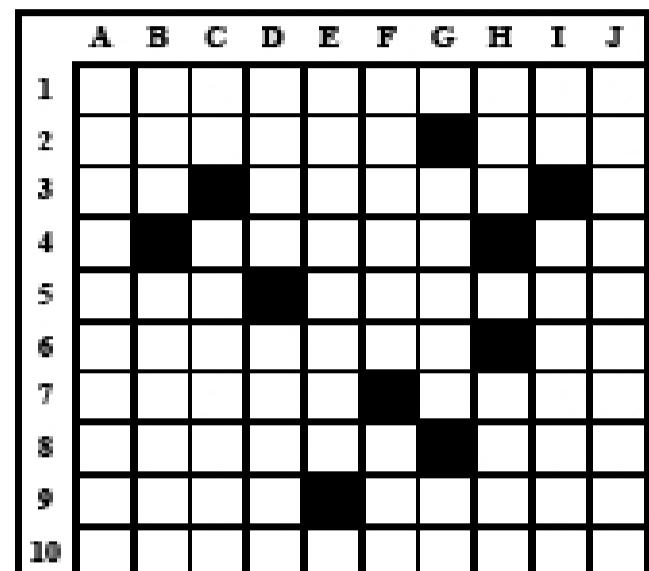
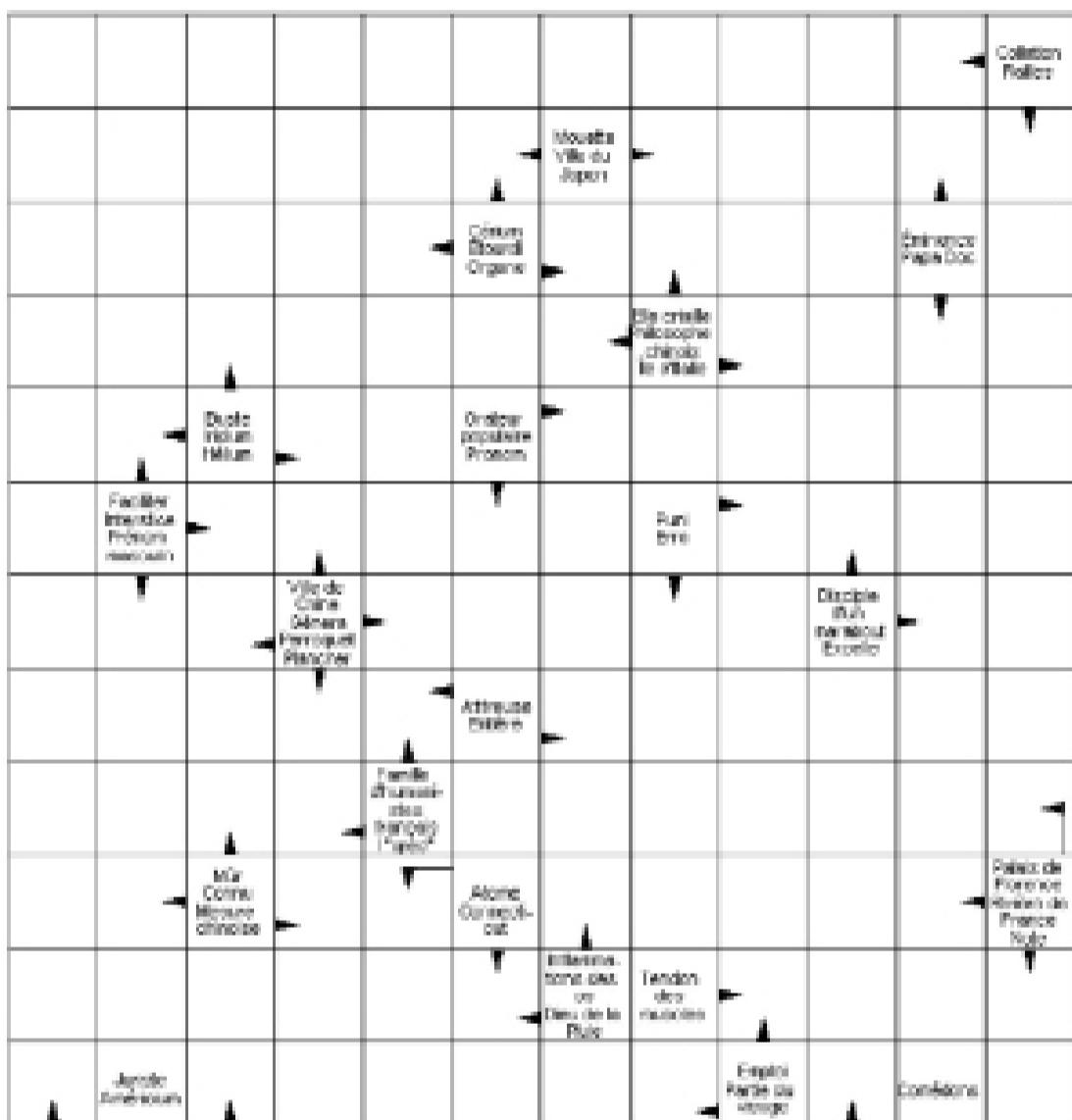


Et BATATI ET BATATA



Mot Fléchés

Mots croisés



Horizontalement

[1] Amuse la galerie. [2] Bacs des arts ménagers. On peut y préparer le certificat ou brevet de comptabilité. [3] Chef de service. Sujet de chanson. [4] Qui est corrompu. Avec un îne réveille tout le quartier. [5] Anomalie du rythme cardiaque (abréviation). Les lois elles-mêmes. [6] Violente dispute. Ca ne va pas ! [7] Sportive tout terrain. Se fait souvent entuber. [8] Des chefs qui ont été remerciés. Sa transmission n'est pas bonne. [9] Inscrite en fausse mais pas sceptique ! Bien envoyée. [10] Registres pour les timbres.

[A] Ne perturbent point le sommeil des autres. [B] Le premier palindrome. Somme dépensée. [C] Ils en ont dans le citron ! Différences entre elles. [D] Dirigé d'une pognée de fer. Lorsqu'elles sont dilatées, c'est pour rire ! [E] Qui peut gonfler. [F] Se pose sur le trône (s'). Dessus de table. [G] Homme d'état américain. 207 fois plus massif que l'électron. [H] Toute en eau. Huile arabe. [I] Coupe vent. Dissecté ou démonté [J] Nous cassent les pieds.

[10] Registres pour les timbrés.

Mots Mêlés



BADGE	CRASSE	REFUS
BENEVOLE	DEGUSTER	ROMARIN
BLEU	DEVOIR	SURIMI
BONBON	ENDOLORI	TIMBRE
BOURSE	EQUIPE	TRONC
BOULITURE	FLAMME	

Su-Do-Ku

A méditer

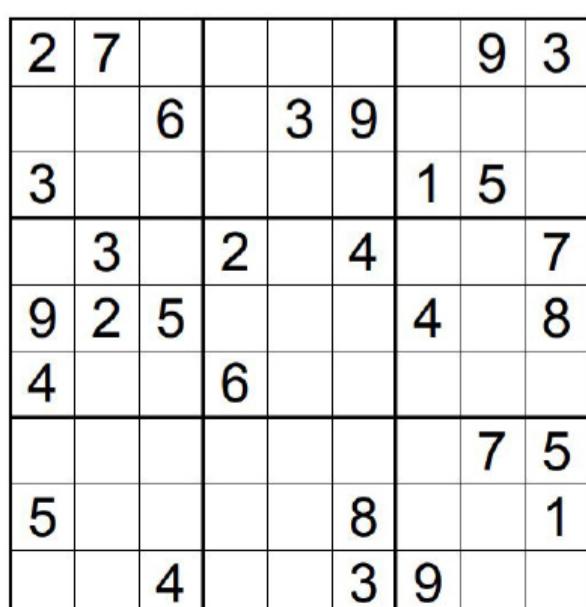
Solution des jeux du numéro précédent

Compléter cette grille de manière à ce que chaque ligne, chaque colonne et chaque carré contienne une fois et une seule fois tous les chiffres de 1 à 9



« *Le Progrès est l'injustice que chaque génération commet à l'égard de celle qui l'a précédée.* »

Emil Michel Cioran,
De l'inconvénient d'être né



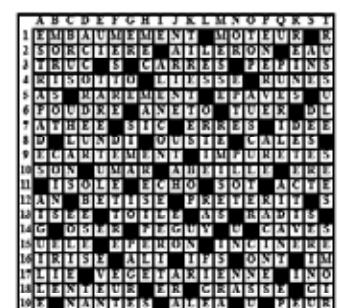
Mots Mêlés

SOLUTION DES MOTS MÊLÉS :

Mots fléchés

TRIPATOUILLE
OURAGAN.NIE.
USERA.DECELE
RENACLE.ANON
N.EGEE.AS.UN
EV.ERSES.ECU
BECS.BLANCHI
ORE.LIED.U.S
US.KIEV.EMU.
LOI.ANAMNESE
ESSONNIENNES
R.ENTE.RATS.

Mots croisés





Et BATATI ET BATATA



Bizarre



Mars Attacks!

Deux employés du géant américain de la confiserie Mars Wrigley ont été secourus après être mystérieusement tombés... dans une cuve géante de chocolat, ont rapporté jeudi 9 juin des médias. L'accident s'est produit dans l'après-midi du même jour dans l'usine du mastodonte de l'agroalimentaire en Pennsylvanie, dans le nord-est des Etats-Unis.

D'après les chaînes Fox News et CNN, deux personnes ont été secourues et hospitalisées après une chute dans l'une des cuves géantes de l'entreprise, qui était pleine de chocolat. Aucun autre détail n'a été fourni sur les raisons pour lesquelles ces employés se sont retrouvés en si mauvaise posture, sans pouvoir se hisser hors de la cuve remplie de cacao.

D'après les services d'urgence cités par Fox News, les pompiers ont dû découper une ouverture dans la structure de la cuve pour les faire sortir le plus rapidement possible. La communication du géant américain Mars Inc. n'a pas répondu aux sollicitations de l'AFP et aucun détail n'a été donné aux médias locaux sur l'état de santé précis des deux employés.

Charité bien coordonnée

Deux stylos, une place de cinéma, un paquet de bonbons et un verre. Voici la maigre récompense reçue par Kevin Ford pour 27 ans de bons et loyaux services chez Burger King. Ce caissier, en poste à l'aéroport de Las Vegas, n'aurait pas manqué un seul jour de travail pendant tout ce temps. Un employé modèle pourtant jamais augmenté par le géant du fast-food.

Dans une vidéo publiée sur TikTok, il a même montré d'un air satisfait et reconnaissant les modestes lots remis par son employeur. Mais cette scène a choqué de nombreux internautes qui ont massivement proposé d'aider Kevin Ford, indique Franceinfo qui relaie l'information. La fille du caissier a alors décidé d'ouvrir une cagnotte le 20 juin dernier.

L'objectif était de permettre à son père de prendre quelques jours de vacances pour aller voir ses petits-enfants à l'autre bout des États-Unis. Mais l'opération a pris une ampleur folle. Ce mercredi matin 29 juin, la cagnotte a dépassé les 237.000 dollars (environ 225.000 euros).



Rigolard

Un homme sonne à la porte d'une vieille dame.

Celle-ci l'entrouvre et le vendeur commence son discours bien rodé.

« - Bonjour, je suis ici pour vous présenter le dernier aspirateur de notre marque leader sur le marché. Je peux vous promettre que vous n'avez jamais vu tel bolide... » Mais l'ancêtre n'en a que faire et coupe court à la conversation.

« - Écoutez jeune homme, je suis fauchée comme les blés, alors vous pouvez ranger votre matériel. »

Mais le démarcheur connaît son métier et finit par arriver à entrer dans la maison. C'est alors qu'il sort un sac poubelle rempli de détritus et dit :

« - Je vais renverser ce sac plein de déchet sur votre tapis et je vous promet que, si je n'arrive pas à tout aspirer avec ce formidable modèle d'aspirateur ultra technologique qui fait la fierté de l'entreprise pour laquelle je travaille, je mangerai ce qu'il restera. »

La vieille femme regarde dubitativement le commercial souriant vider son sac par terre et dit :

« - Je vais vous chercher une fourchette et un couteau, on m'a coupé l'électricité hier. »

Le professeur d'histoire raconte l'assassinat de Marat dans sa baignoire par Charlotte Corday. Un élève soupire tout fort : - S'il avait pris une douche, il ne serait pas mort !

Ce sont trois étudiants qui ont un examen final le lundi à passer. Ils sont brillants et vont faire la fête le dimanche. Seulement, ils ne se réveillent pas le fameux lundi matin

et vont voir le professeur responsable pour s'excuser. Ils lui demandent alors de repasser l'examen le lendemain matin en argumentant qu'ils ont crevé une roue sur le chemin du retour en guise d'excuse. Le professeur accepte finalement. Les étudiants bossent toute la nuit et arrive le matin. Le prof les met dans des salles différentes et leur donne les sujets d'examen. Le premier problème est sur 5 points. Chacun le lit dans son coin et trouve ça très facile. Après, ils tournent la page et le second problème pour 95 points est : quelle roue a crevé ?

Un boxeur dit à un de ses confrères : - Je me demande comment tu as fait pour être battu par ce petit gringalet qui t'arrive tout juste au menton. - Ben justement, il y arrivait trop souvent !

La maîtresse demande à la classe de Toto :

Qui peut me dire pourquoi les trois petits cochons voulaient se faire construire une maison ?

Lulu, le copain de Toto lève la main et dit, - Moi je sais ! Ils avaient trop mangé, étaient trop gros et ils ont dû reconstruire leurs maisons pour y rentrer !

- Mais non, reprend la maîtresse, c'est parce qu'ils avaient peur de se faire manger par le loup ! Et toi Toto, tu sais bien que le premier petit cochon a rencontré un agriculteur et lui a demandé de la paille pour construire sa maison ? Peux-tu me dire ce que ce monsieur lui a répondu ?

Toto réfléchit un instant et annonce tout fier : - Il a dit « Oh chouette », un cochon qui parle ! »

A VENDRE

Local à vendre bien situé

Superficie
250 m²

77 BD Ghandi
Casablanca-Anfa

Contact :

06 81 80 13 07

LOUONS DES BUREAUX DE TOUTES SUPERFICIES

Angle boulevard de la Résistance, Rond-point d'Europe et Boulevard Zerkouni
Contactez-nous au 0661177444





L'OPTICIEN QUI SUBLIME VOTRE REGARD

DES PRIX TENDRES À VOUS
CHATOUILLER **LES YEUX**

SOYEZ LES PREMIERS À EN PROFITER
LUNETTES TENDANCE DES GRANDES MARQUES ET DES CRÉATEURS